

Commune de ARCHES

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral n°226 du 10 février 2006 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels **OUI**

Approuvé	Date 18 novembre 2008	aléa	Inondation
	Date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Plan de Prévention du Risque "Inondation" Arrêté Préfectoral n 105/08/DDE	Consultable sur Internet* NON
	Consultable sur Internet*

Le règlement du PPR «naturels» intègre des prescriptions de travaux **OUI**

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m] **NON**

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **NON**

Date	effet
------	-------

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Consultable sur Internet* **NON**

Le règlement du PPR «technologiques» intègre des prescriptions de travaux **OUI**

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 (zone 5 forte, zone 4 moyenne, zone 3 modérée, zone 2 faible, zone 1 très faible)

La commune est située dans une zone de sismicité **Modérée**

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus
en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Plan de Prévention des Risques naturels "Inondation"

7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

Date **1 mai 2011**

le Préfet des Vosges